

Dernière mise à jour le 29 juin 2021

Droit du travail : pourquoi faire appel au cabinet d'avocats Howard ?

Afin d'assurer à tous les salariés une défense adéquate de leurs intérêts, le cabinet d'avocats Howard peut être contacté à tout moment.

Sommaire

- Des prestations ponctuelles accessibles à tous
- Une assistance juridique complète en droit du travail
- Un accompagnement personnalisé pour répondre à tous vos besoins

Des spécialistes en droit du travail à Paris peuvent être consultés à distance ou vous recevoir pour vous accompagner lors de tout conflit avec votre direction.

Des prestations ponctuelles accessibles à tous

Depuis 2017, le cabinet Howard a fait de l'aide au salarié sa priorité. Des avocats bénéficiant d'une excellente formation et d'une expérience auprès des plus grands cabinets sont à votre disposition pour vous aider à vous défendre. Avec le plafonnement des indemnités prud'hommales, de plus en plus de salariés sont victimes de licenciements abusifs de la part de leurs employeurs. Il est indispensable de saisir les tribunaux pour faire respecter le droit de chacun. Pour tous vos besoins dans le cadre d'une négociation ou d'un conflit professionnel, un [avocat en droit du travail](#) est en mesure d'être sollicité. Le cabinet assure des prestations juridiques ponctuelles, sans aucun engagement, dans des situations variées comme les cas de burn-out, de harcèlement, de discrimination et de conflit avec l'employeur. Pour toute question concernant le droit du travail, vous pouvez prendre un rendez-vous téléphonique avec un avocat spécialisé. Un expert en droit social peut également vous recevoir au cabinet ou bien en visioconférence pour répondre à vos questions concernant les bulletins de paie ou la protection sociale. Vous pouvez obtenir des réponses rapides et précises par téléphone, mail ou via votre espace personnel.

Une assistance juridique complète en droit du travail

S'appuyant sur leur expérience au sein des cabinets parisiens les plus réputés, les avocats du cabinet Howard sont parfaitement compétents pour vous aiguiller et vous représenter dans n'importe quel conflit. Afin de vous aider à défendre pleinement vos droits, un avocat spécialisé en droit social peut prendre en charge pour vous les négociations et la procédure amiable dans le cas d'une rupture conventionnelle ou d'un licenciement. Quelle que soit votre ancienneté (plus ou moins de 3 ans), vous pourrez aussi passer par le cabinet d'avocats Howard pour profiter d'un forfait prud'hommes d'une grande efficacité. Un professionnel spécialisé en droit social et en contentieux vous accompagnera durant l'ensemble de la procédure. Ce service est proposé aussi bien pour un licenciement économique et un licenciement pour faute que pour une rupture abusive de période d'essai ou le non-respect de règles de sécurité sur le lieu de travail. Le cabinet est en outre compétent pour traiter la reconnaissance de maladie professionnelle ou vous permettre d'obtenir les meilleures indemnités suite à un accident du travail.

Un accompagnement personnalisé pour répondre à tous vos besoins

Quelles que soient vos attentes, des avocats sont à votre service pour vous aider à résoudre vos problèmes dans le cadre professionnel. Des spécialistes expérimentés se montrent disponibles pour répondre à vos questions dans les meilleurs délais, en utilisant pour cela les outils digitaux les plus performants, incluant un système de messagerie instantanée. Vous

pourrez également passer par le cabinet Howard pour être aidé dans la mise en place de stratégies à destination des syndicats et des CSE. Un accompagnement pour les sportifs comme les artistes est proposé par ailleurs.

Parce que les salariés doivent pouvoir être défendus en toute situation, le cabinet Howard est un spécialiste incontournable à Paris pour chaque question relative au droit du travail. N'hésitez pas à prendre contact en ligne ou par téléphone.